gnages extérieurs, il n'y aurait pas apparence que la culture française fût ici en déchéance. Mais après tout, des vitrines de librairie, des étalages de kiosques, des programmes de spectacles et de cafés-concerts, ne sont pas des indices auxquels il convienne de trop se fier. Il se pourrait très bien que la production française alimentât l'industrie du théâtre et du roman, même la propagande anticléricale et que, sur les esprits d'élite, qui seuls forment l'intellectualité d'une nation, la culture française eût subi ce discrédit dont on nous menace ailleurs. Mais, à prolonger sa flânerie attentive par les rues, le même observateur trouverait une raison plus plausible de se rassurer: ce serait l'aspect même des murs, égayés, comme les nôtres, plus encore, peut-être, d'un amusant tumulte d'enluminures dans lequel de la couleur, du geste, de la pose, chaque affiche dispute l'attention du passant. C'est un violent et passionné racolage, par l'œil... Beaucoup de ces affiches sont de chez nous et elles ne sont nullement dépaysées; mais elles ne luttent pas toujours triomphalement avec leurs voisines, que le texte, le type, l'attitude ou le costume des personnages, un simple détail, parfois, d'arrangement et le décor, révèlent indigènes. Elles luttent, mais sans disparates, car la même esthétique se dénonce chez celles-ci comme chez celles-là. C'est le même idéal de vie tapageuse, et qui cherche la fantaisie dans l'outrance même de la réalité. — Imitation? nullement, mais communion. C'est la même conception d'art réalisée par de libres tempéraments qui sont de chez eux et veulent rester de chez eux.

En ces lettres je me suis imposé — cela n'est pas sans regret — de citer le moins possible de noms, de peur que l'omission involontaire que je ferais de tant d'autres, ne me fit accuser de parti pris. Mais ici, devant cette fantasmagorie d'affiches qui font une vraie fête dans la rue, le parti pris ce serait de ne pas vouloir lire, au bas de celles qui réussissent le mieux à capter le regard, et, surtout, à le retenir, le nom de Ramon Casas.

Tout cela pourtant ne suffisait pas à me rassurer contre cette grande nouvelle que nous n'existions presque plus en Europe; et j'avais bien résolu d'interroger, là-dessus, des amis qui, j'en étais sûr, me diraient la vérité avec la même sincérité que je la leur demanderais.

— « Si l'influence française a décru chez nous! me répond l'un d'eux et, répétant la question que je viens de lui poser: à cette question, je répondrai catégoriquement non! Et pourtant, je vous l'avoue, la réponse, vraie en bloc, ne le serait pas tout à fait. Il ne me satisferait pas plus de vous la donner que vous ne seriez satisfait de l'entendre. Non! je le répète, la culture française n'a pas baissé, mais elle n'est plus la même; elle s'est modifiée.

» Il est tout de même curieux — fit-il en souriant après une pause — que nous vous aimions précisément pour les mêmes qualités que d'autres vous nient. Ainsi, tout récemment, un illustre écrivain septentrional vous expulsait de l'Europe... Et pour nous, au contraire, vous êtes l'Europe *quintessenciée*. Nous la goûtons presque toute en vous. Si nous avions à définir la mission historique de la France, nous dirions qu'elle est justement de concentrer en elle les âmes diverses des nations européennes, de les mêler, de les concilier et de distribuer ensuite à chacune d'elles de ce mélange où il y a d'elles toutes. Si l'Europe arrive, comme il faut bien l'espérer, à prendre un jour conscience de sa solidarité, c'est chez vous que s'élaborera cette conscience, et c'est vous, sans doute, qui en trouverez la formule. Mais ne nous engageons pas en ces belles et lointaines prévisions. Restons au moment où nous sommes, et ne quittons pas l'Espagne.

» Rendez-nous d'abord cette justice: nous nous illusionnons peu. Dans l'horreur de l'asphyxie où nous nous sentons mourir, nous appelons désespérément, de nos poumons gonflés, de grandes bouffées d'air nouveau qui dissipent les miasmes de l'irrespirable atmosphère qu'ont épaissie sur nous et autour de nous, tant de siècles et tant de ténèbres accumulés. Déjà relégués géographiquement à l'extrémité de l'Europe, la politique néfaste de la monarchie espagnole et les inquiétudes de l'Eglise, qui ne pouvait nous dominer qu'en nous dissociant de la vie collective des autres nations, ont achevé de nous séparer du reste du monde. Ecartés dans l'espace, elles nous ont encore attardés dans le temps, si bien que la nation espagnole était comme une survivante anachronique conservée par miracle en léthargie, et vers laquelle de temps en temps, tout au plus, tournaient leurs regards les peuples qu'éloignait de plus en plus d'elle leur activité accélérée dans le progrès.

» Eh bien! nous voulons être modernes, nous ranimer dans la communion avec l'âme européenne — sans y absorber la nôtre; et pour cela, c'est surtout à la France que nous nous adressons. Je dis surtout, car, certes, ce n'est pas à elle seule. Vous savez, vous Français, mieux que les autres, qu'aujourd'hui aucun peuple ne peut plus exercer l'hégémonie intellectuelle qui était possible autrefois. Je dis que vous le savez mieux que les autres, car à l'encontre du reproche que l'on vous fait, vous avez accueilli les arts et les littératures étrangères, peut-être plutôt avec trop d'engouement, parfois... Il nous semble qu'aujourd'hui même, — tenez! — la vogue des littérateurs du Nord est un peu exagérée chez vous. Après avoir popularisé les Ibsen, les Tolstoï et d'autres, qui, vraiment, ont contribué à modifier et à élargir notre éducation esthétique, vous inondez maintenant vos librairies, vos feuilletons et vos théâtres d'œuvres dont le principal mérite est d'être signé de noms difficiles à prononcer. Il nous paraît véritablement que vous avez trop de dédain de vous-mêmes: vous n'avez pas pourtant une telle pénurie de talents originaux que vous deviez vous condamner au rôle de traducteur. Nous voulons bien sentir l'Europe à travers la France, mais cette Europe ne serait pas l'Europe si la France commençait par s'y oublier elle-même. »

— « Mais, objectai-je, les Tolstoï, les Ibsen, les Nietzsche, ce n'est pas seulement par nous que vous les connaissez. Beaucoup de vos jeunes gens, maintenant, vont achever leur éducation à Berlin, à Londres; ils voyagent par toute l'Europe, cherchant des sensations et des idées nouvelles, qu'ils vous rapportent ensuite. Ils sont les véritables introducteurs chez nous de l'esprit européen.

» Aussi, voyez l'effet de cette éducation toute verbeuse! Nous sommes un peuple d'orateurs. J'ai reçu, souvent, à ce propos, des compliments d'étrangers qui avaient assisté à nos réunions littéraires ou à des meetings politiques: « Tout le monde est éloquent chez vous! » me disaient-ils avec admiration. Le compliment me faisait faire la grimace: j'admire l'art oratoire, mais à la condition qu'il ne supprime pas les autres et surtout un art qui domine tous les autres. Car il doit se trouver en eux tous, l'action, — et la parole c'est de l'action qui s'évapore. Je les remerciais donc, par courtoisie, de leur admiration; mais que diriez-vous donc, leur disai-je modestement, si vous alliez en Castille? »

— « Ceci, mon cher monsieur, vous semble une digression et n'en est pas une; car cette exécrable éducation, dont nous souffrons, vous explique le dégoût de bien de nos jeunes gens qui s'en vont, à l'étranger, apprendre ce qu'on ne leur enseignerait pas chez eux. De ceux-là, en effet, les uns vont à Berlin, à Londres, en Italie ou ailleurs.

» Mais beaucoup plus encore vont à Paris, et, de ceux-là, pas mal y restent. Nos artistes surtout. Certains ont élu définitivement domicile à Paris, et ils trouvent des encouragements et des émulations que l'on ne trouve pas encore suffisamment chez nous. C'est à peine si nous commençons à nous ranimer!... Quelques-uns font partie double de leur vie, qu'il passent tantôt à Paris, tantôt ici; et il y en a même qui finissent par nous oublier, comme le feraient de simples provinciaux de France. Ceux-là ne sont pas moins que les autres, une sorte de télégraphie sans fil qui, par constantes vibrations, nous communique l'âme de Paris et, aussi, lui apportent un peu de la nôtre. »

— « Que nous communiquions aussi, directement, avec Londres, Berlin, d'autres capitales, cela n'est pas niable. Mais combien les communications sont moins fréquentes, et combien plus intermittentes... Tout le monde, presque, peut aller, en France, à Paris; les moins fortunés même — car il faut tenir compte de la question économique — peuvent espérer d'y aller; et cet espoir leur tient l'attention dirigée de ce côté. Mais il faut d'autres ressources pour aller à Bruxelles, à Berlin, à Vienne, à Londres... Il y en a peu, relativement, qui puissent se permettre ce dilettantisme.

» Ceux-là, certes, nous apportent des impressions personnelles précieuses de l'art, à la littérature, de l'intellectualité des autres nations: ils ajoutent utilement à celle que nous recevons par votre intermédiaire; mais, s'ils peuvent fortifier les courants d'idées, ils ne les créent pas. Ce n'est point par eux que nous avons connu Tolstoï, Nietzsche et ces écrivains septentrionaux qui, peut-être, n'ont plus grand'chose à nous apprendre. A persister à leur école, nous risquerions enfin de nous désapprendre nous-mêmes. Et dans ce cas, vraiment, le gain ne compenserait pas la perte. Nous voulons bien être Européens, cosmopolites. Mais nous concevons que nous pouvons l'être en restant nous-mêmes. Ce que nous attendons de la culture étrangère, c'est justement qu'elle réveille ou développe en nous des aptitudes et des facultés qu'y tenait engourdies cette détestable éducation dont nous voulons enfin nous émanciper coûte que coûte. »

— Je comprends: le rôle de la France, tel que vous le concevez vis-à-vis de vous, serait plutôt le rôle d'intermédiaire; vous l'avez dit vous-même.

— Mais je n'ai pas dit qu'elle fût notre intermédiaire seulement par les œuvres étrangères qu'elle traduit et qu'elle met en circulation. Elle est surtout notre intermédiaire par son esprit, qui est un résumé actif et vivant de l'esprit européen, et surtout elle l'est par telles qualités spéciales de son esprit qui s'apparentent étroitement aux nôtres; — je dis aux nôtres au pluriel, car je ne pense pas seulement à nous, mais à tous les peuples latins. C'est par la France qu'ils s'initient presque tous à la culture européenne; voyez la jeune Amérique du Sud espagnole: elle est plus française qu'espagnole.

Et me tendant un volume qu'il avait sur sa table:

— Avez-vous lu ceci? me demanda-t-il.

C'était l'*España contemporanea*, de l'écrivain argentin Ruben-Dario.

— Oui, fis-je, je l'ai lue.

Et, en effet, je me l'étais procuré après avoir lu un article où le célèbre Clarin — qui vient de mourir — lui avait âprement reproché d'être trop français...

— Eh bien! continua mon interlocuteur, voilà des livres qui répondent à ceux qui annoncent que votre influence intellectuelle est « en baisse » ou « tarie ». Elle ne me le paraît pas au moins auprès des races latines; et, quand vous devriez vous contenter de cette clientèle, elle n'est pas à dédaigner. Mais, bien que je ne puisse vous affirmer, il me semble tout de même que vous n'êtes pas si décriés qu'on le dit dans le reste du monde. Seulement, vous rencontrez des concurrences, qui n'existaient pas autrefois. Tant mieux! Ce stimulant vous sera utile. Vos amis vous permettent un peu de repos; mais il ne faut pas que ces repos se prolongent...

— Ah! ah! fis-je, voilà le serpent sous la fleur!

Il sourit.

— Voyons! si je vous disais que votre littérature, en ce moment, s'impose par des œuvres universelles, cette flatterie vous ferait soupçonner la sincérité de tout ce que je vous ai dit. Il y a quelques années, vous aviez des noms qui étaient populaires dans toutes les littératures du monde. De cette génération, il ne reste plus guère que Zola. Vous avez encore d'admirables isolés, comme Anatole France... Nous ignorons peut-être beaucoup d'œuvres que nous aurions intérêt et goût à connaître. Que voulez-vous? C'est la faute de votre presse qui ne nous renseigne plus sur votre mouvement intellectuel. Nous nous rabattons sur des revues très intellectuelles, très littéraires, très artistes... Mais — oserez-vous le répéter? — elles ont, presque toutes, le même défaut: chacune ne veut connaître que le cénacle dont elle est l'organe: si elle s'occupe d'une autre, c'est pour la combattre. Il semble que chacun de vous travaille à part, sans souci du voisin... et il n'y a plus de critique, attentive à étudier toutes les manifestations d'art, non point avec cette impartialité de convention qui est la pire des partialités, mais avec un désir sincère d'intelligence et une loyale sympathie pour l'effort, même malheureux... C'est là, vraiment, une situation très fâcheuse: et soyez bien persuadé qu'elle est le grand argument de ceux qui voudraient faire croire à votre irrémédiable décadence... Vous êtes trop dispersés... Vous désorientez vos amis... »

J'ai maintenu cette entrevue, strictement, dans ses « généralités ». Je n'ai pas cru devoir rapporter les appréciations personnelles de mon interlocuteur sur telle œuvre ou tel écrivain. Il ne m'a pas semblé que j'eusse besoin de ces précisions.

— Savez-vous, me dit-il, quand nous fûmes pour nous séparer, ce que souhaiteraient vos amis?

— Peut-être, répondis-je.

— « Eh bien! ils souhaiteraient que vous nous négligiez un peu moins que vous ne l'avez fait jusqu'ici: il y a pourtant quelque intérêt dramatique — n'y eût-il pas d'intérêt de sympathie — à observer ces efforts d'un peuple qui veut renaître; et il y aurait quelque équité à l'y aider. — Oui, équité! Je ne dis pas générosité, je n'aime pas ce mot qui n'implique pas l'idée de devoir. Or je considère comme un double devoir de la France, — un devoir envers nous, et un devoir envers elle — de nous assister... n'entendez pas ce mot dans son sens de pitié. Nous ne sommes pas, nous, de ces somptueux gueux d'Espagne, qui tendons la main sous les guenilles. Mais que la France ne nous ignore plus: voilà tout ce que nous demandons.

» Tenez! on a essayé ici, plusieurs fois, de journaux français, mais avec des idées si étroites et si peu de ressources matérielles — et même intellectuelles — qu'ils n'ont jamais compté dans la presse locale. Ils s'alimentaient péniblement de quelques abonnements sollicités parmi les membres de la colonie française et de quelques annonces. Ce qu'il faudrait, ce serait un journal français, — n'entendez pas un journal politique, dans le sens vulgaire auquel a réduit ce mot la lutte des partis, mais un journal de littérature, d'art, d'idée, qui nous raconterait la France intellectuelle et nous raconterait, nous, à la France. Un tel journal deviendrait bientôt le trait d'union entre les deux pays: il y faudrait aussi un théâtre français, avec une troupe fixe, permanente..., au lieu de ces tournées qui viennent parfois nous visiter et sont souvent si pitoyables qu'elles finiraient par discréditer en même temps la langue, la littérature et l'art français... Il faudrait enfin — ajouta-t-il en souriant — qu'au lieu de laisser ses seuls amis l'aimer et la défendre, la France se décidât à se défendre un peu elle-même et à aimer ses amis?.. »

Puis il ajouta avec un sourire sceptique: « Verrons-nous jamais cela, mon cher monsieur? »

L. XAVIER DE RICARD.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Les affaires de Chine

Le doyen du corps diplomatique a notifié officiellement aux plénipotentiaires chinois que les puissances sont définitivement tombées d'accord sur la question de l'indemnité.

Nous avons dit en quoi consisterait cette indemnité: 450 millions de taëls haïkouan, payables en or, au cours du 1er avril 1901 avec intérêts à 4 0/0 et amortissement.

M. Rockhill a annoncé à Washington que l'intérêt de l'emprunt pour l'indemnité chinoise commencera à courir du 1er juillet. Il sera payable par semestres, la première échéance venant le 1er janvier 1902.

La Chine n'aura à effectuer le premier versement sur le principal que dans trois années.

Les fonds à verser au compte du principal et de l'intérêt seront encaissés par la commission financière de Shanghaï qui en fera la répartition entre les puissances.

Selon le *Times*, la note du doyen du corps diplomatique dit que les revenus à assigner sont:

1. L'excédent des douanes maritimes, excédent qu'on augmentera en portant le tarif actuel sur les importations maritimes à 5 0/0 effectifs, et en étendant cette taxe sur les articles qui ne sont frappés actuellement d'aucun droit, sauf certaines exceptions à notifier plus tard.

2. Les revenus des douanes indigènes soumises à l'administration des douanes maritimes impériales.

3. Les revenus provenant de la gabelle, à l'exception des fonds déjà assignés à d'autres emprunts étrangers.

L'augmentation des douanes actuelles sur les importations, jusqu'à 5 0/0 effectifs, dépend de deux conditions: 1° transformation de droits actuels — *ad valorem* — sur les importations en droits spécifiés, une commission internationale devant être nommée à cet effet; 2° des améliorations qui doivent être apportées aux rivières Peï-Ho et Shanghaï avec participation financière des Chinois. La note termine en disant que d'autres détails seront communiqués plus tard.

Alsace-Lorraine

Au sujet de la démarche dont il avait été question pour prévenir la nomination de M. de Kœller au poste de secrétaire d'Etat, on télégraphie de Strasbourg à la *Gazette de Francfort*:

Samedi dernier, sept députés alsaciens et lorrains au Reichstag se sont réunis, sur l'invitation d'un de leurs collègues, afin de discuter la question de la crise ministérielle imminente. Ils ont émis unanimement l'opinion qu'il est en dehors de leur compétence de prendre position dans la nomination de M. de Kœller, la nomination d'un secrétaire d'Etat étant exclusivement du domaine de la couronne. Le peuple et son représentant auront à juger le successeur de M. de Puttkamer uniquement d'après ses actes. Dans le cas où une intervention serait nécessaire, ceci regarde le Landesausschuss. Les députés au Reichstag pourraient seulement intervenir si M. de Kœller était nommé secrétaire d'état au ministère d'Alsace-Lorraine et si, ses actes méritaient la désapprobation du gouvernement. Six députés alsaciens et un député lorrain ont pris part à cette conférence.

Allemagne

Un édit impérial paru dans le *Moniteur de l'Empire* ordonne que l'expédition au pôle Sud décidée par M. Drygalski parte de Kiel en août, se rende à Kerguelen, où elle établira une station magnéto-météorologique, puis continue son voyage dans la région boréale atlantique.

Au cas où elle y découvrirait une terre, elle devra y établir une station scientifique et l'entretenir pendant un an, et repartira en 1903 ou, au plus tard, en 1904.

Autriche-Hongrie

En présence d'un grand nombre de savants des différents instituts de Prague, la dépouille mortelle du grand astronome danois Tycho-Brahé a été placée hier, dans un nouveau cercueil d'étain pour être déposée dans un caveau dans l'église de Tyn. Une délégation de l'université de Copenhague a assisté à cette cérémonie.

⁂ On écrit de Prague à *Paris-Nouvelles*:

Le comte Henri Taaffe, fils de l'ancien président du conseil des ministres d'Autriche, qui a été ami intime de l'empereur François-Joseph Ier, a voulu publier les mémoires et toute la correspondance très intéressante de son père, qui a administré l'Autriche pendant treize ans.

Les *Narodni Noviny* nous apprennent que les mémoires ont subi la censure du gouvernement viennois.

Les passages dirigés contre la politique de Bismarck et des empereurs d'Allemagne, dont l'ancien ministre avait toujours été l'ennemi déclaré, ont été supprimés.

Le comte Henri Taaffe n'ayant pas consenti à cette mutilation et ayant redemandé les mémoires de son père, le gouvernement lui aurait répondu que les manuscrits ne se retrouvent plus. Cette affaire cause une vive émotion, le comte ayant porté une plainte aux tribunaux.

Angleterre

A la Chambre des communes, la fin du débat concernant la loi relative à l'impôt sur la propriété agricole a été marquée par des scènes de désordres.

Pendant le discours d'un membre du parti libéral, les conservateurs se sont mis à pousser impatiemment les cris de: « Clôture! clôture! »

M. William Redmond a répliqué en criant: « La police! la police! » Puis, s'adressant au président, il lui a demandé pourquoi il ne faisait pas respecter le règlement. Le président l'a menacé de l'exclure de la séance.

Après une nouvelle interruption de M. William Redmond, la Chambre, sur la demande du président, a prononcé, par 303 voix contre 71, la suspension du député irlandais pour le reste de la session.

Deux autres députés irlandais se sont plaints alors d'un manque de forme dans le vote qui venait d'avoir lieu et M. Patrick O'Brien a interpellé le président sur ce point.

Ayant refusé de s'asseoir, M. O'Brien, a été à son tour « nommé » par le président et suspendu par un vote de la Chambre.

La salle des séances était comble et l'émotion des plus grandes. Des protestations véhémentes s'élevaient des bancs irlandais.

Enfin, le calme s'étant rétabli, la loi a été adoptée en seconde lecture.

⁂ M. Brodrick et la *Daily Mail*. — C'est une grande bataille: la *Daily Mail* n'a pas été indulgente depuis quelque temps pour M. Brodrick. De plus, elle a publié des informations sensationnelles et indiscrètes qui lui étaient parvenues... par l'intermédiaire du fonctionnaire du ministère de la guerre! Là-dessus, M. Brodrick a écrit aux agences anglaises qui avaient des contrats avec la *Daily Mail* — l'agence Reuter, la Press Association et l'Exchange Telegraph Company — pour leur faire défense formelle de communiquer désormais à la *Daily Mail*... les listes de tués et blessés dans la guerre sud-africaine. Si ces agences passent outre à la défense du ministre de la guerre — et il ne fait pas de doute qu'elles passeront outre, — elles seront elles-mêmes mises en pénitence et aucune liste de pertes ne leur sera plus communiquée.

Questionné sur ce point à la Chambre des communes par M. Lucas, M. Brodrick a reconnu la matérialité du fait. A deux reprises, l'année dernière, a-t-il dit, la *Daily Mail* a publié sur des mesures en préparation des informations basées sur des documents officiels tenus secrets. Un fonctionnaire du ministère de la guerre a déjà été congédié pour avoir fait un usage illégitime de documents confidentiels.

Il a ajouté que la Chambre tiendrait à mettre un terme à ces agissements qui ne sont pas seulement une honte pour les services publics, mais qui constituent un danger pour le pays.

La Chambre des communes lui a donné raison; mais les directeurs des agences sont venus protester dans son bureau contre la situation embarrassante où il les mettait.

Il n'y a plus à se demander ce qu'est devenu le principe sacré de la liberté de la presse en Angleterre.

⁂ La Chambre des communes a accueilli, par de grands applaudissements qui provoquent les énergiques protestations des Irlandais, la lecture par M. Balfour d'un message du roi demandant à la Chambre de voter un cadeau de 2,500,000 francs à lord Roberts, en reconnaissance de ses éminents services comme commandant en chef dans le Sud de l'Afrique.

A la Chambre des lords on a adopté, en seconde lecture, le bill relatif aux titres du roi Edouard.

Lord Rosebery a proposé de substituer les mots: roi des Bretons d'au delà des mers, à l'expression: roi de toutes les possessions britanniques d'outre-mer.

Lord Rosebery a annoncé en outre qu'il propose que le bill relatif à la déclaration royale d'accession soit soumis à un nouvel examen de la part de la commission compétente.

Belgique

On nous écrit de Bruxelles:

Ce matin vers neuf heures, une formidable explosion s'est produite à la poudrière de Wetteren, installée sur l'Escaut, dans la Flandre orientale, à peu de distance de Gand.

C'est dans une des maisonnettes isolées dites « grainoirs » affectées au traitement de la poudre noire en galettes, réduite en grains, que la catastrophe s'est produite. Comment? Pour quelle cause? On l'ignore absolument, car les cinq ouvriers qui s'y trouvaient à ce moment sont tous morts sans reprendre connaissance.

Habituellement, trois ouvriers seulement suffisent à la besogne. Deux camionneurs apportant de la poudre étaient entrés dans la bicoque qui, brusquement, vint à sauter avec tout ce qu'elle contenait. L'explosion fut terrible et s'entendit à des lieues à la ronde. Heureusement, les parapets de terre qui entourent tous les ateliers isolés résistèrent très bien et le sinistre fut ainsi localisé.

Il est du reste assez déplorable. Deux des ouvriers, Auguste Braeckman et Pierre Baerr furent tués sur le coup. On les retrouva sans le moindre vêtement, brûlés profondément, presque carbonisés sur tout le corps. Ils n'ont pas dû souffrir. Tous deux ont de nombreux enfants, l'un 11, l'autre 7. Ce sont d'anciens ouvriers, connaissant le métier, la matière et les lieux, incapables d'imprudence. Des trois autres, Liévin Walcrose est mort après quelques heures de souffrances, Desmet trois heures après, Dewilde a succombé dans la soirée après une affreuse agonie. Ils avaient de trente à quarante ans et étaient tous trois pères de famille.

Espagne

Un meeting anticlérical a eu lieu, à Malaga, sans aucun incident.

On a incarcéré plusieurs orateurs du meeting anticlérical tenu dimanche à Barcelone.

Egypte

Le nombre des cas de peste en traitement en Egypte est aujourd'hui de 13, dont 10 à Zagazig et 3 à Alexandrie.

Depuis le 7 avril, il y a eu 98 cas, sur lesquels il y a eu 43 guérisons et 42 décès.

Maroc

Abslam Zemrani a été désigné comme ministre de la guerre en remplacement du caïd el Mehedi el Menebhi, nommé grand-vizir.

⁂ On mande de Tanger à la *Morning Post*, le 30 juillet que le bruit court qu'El Menebhi, envoyé spécial du sultan du Maroc à Londres et à Berlin, a été arrêté à Mazagan en arrivant d'Europe.

La raison de cette arrestation est le mécontentement du sultan au sujet de certaines concessions accordées à l'Angleterre par El Menebhi et ses dépenses pendant son séjour à Londres et à Berlin, qui s'élèveraient, dit-on, à 50 millions de francs.

Colombie

Un grave incident vient de se produire à Carthagène où les autorités ont retenu pendant douze heures le vapeur allemand *Alleghani*, perquisitionné à bord et capturé M. Abel Murillo, secrétaire du chef insurgé Uribe.

M. Murillo s'était enveloppé du drapeau allemand et placé sous sa protection; sans tenir compte des protestations du capitaine, les autorités ont débarqué le prisonnier et fouillé les malles d'un passager anglais, son ami.

La police colombienne aurait aggravé le cas en qualifiant de sale chiffon le drapeau allemand dans lequel Murillo s'était enveloppé.

Pérou

Dans son message d'inauguration de la session du Congrès, le président de la République, M. Romana a déclaré que ses efforts tendront à faire disparaître les discordes politiques, à consolider les finances nationales et à resserrer les liens internationaux.

Il dit que les questions de frontières avec le Brésil, la Bolivie et l'Equateur n'ont causé aucune tension des rapports extérieurs.

Le budget de l'exercice précédent a donné une plus-value. L'excédent budgétaire pour 1902 est évalué à trois millions et demi de francs.

Les dépenses militaires seront accrues, mais dans la mesure stricte du besoin.

Le président regrette qu'en dépit des droits et des vœux du Pérou, conformes aux stipulations du traité d'Ancon, la nationalité des provinces d'Arica et de Tacna, occupées provisoirement par le Chili au delà des délais fixés par ce traité de paix, n'ait pas encore été déterminée.

Le président a reçu des assurances d'adhésion de tous les partis politiques.

République Argentine

La Chambre des députés a voté la levée de l'état de siège déjà sanctionnée par le Sénat sur la demande du président de la République.

Silhouettes de musiciens

BEAUMARCHAIS

Il s'est vanté d'avoir « toujours chéri la musique, sans inconstance et même sans infidélité ». Son père, ses sœurs la chérissaient comme lui. « Tonton » chantait, jouait de la harpe, et Marie-Julie mourut en fredonnant. « Musicien par occasion, » a-t-il dit de lui-même. On sait que toute occasion lui était bonne, et son talent, après son métier, le servit. Appelé d'abord comme horloger à Versailles, il y retourna comme harpiste et « grand fringueneur de guitare ». Bientôt il devint le professeur de Mesdames et l'ordonnateur de leurs concerts. Il composait la musique de saynètes et de parades assez libres, « que les jolies femmes soutenaient fort bien dans le demi jour d'un salon peu éclairé, le soir, après souper ». De son fameux voyage à Madrid, il avait rapporté bon nombre d'airs espagnols et le *Barbier de Séville* fut d'abord une comédie mêlée de chant, destinée au Théâtre-Italien.

Musicien d'opéra comique, il fut aussi poète d'opéra. Il a, dans la préface de *Tarare*, donné quelques bons préceptes; mais il y voulut joindre l'exemple, et cet exemple est déplorable. Le livret de *Tarare* est un modèle à la fois de platitude et de prétention. Le mot fameux: « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, » n'a jamais tourné plus qu'ici à la gloire de la musique. S'il est demeuré quelque chose de tout ce qu'a dit Beaumarchais dans *Tarare*, c'est parce que Salieri l'a chanté.

Mortel, qui que tu sois: prince, brahme ou soldat,
Homme! ta grandeur sur la terre
N'appartient pas à ton état,
Elle est toute à ton caractère.

Voilà le sujet, ou le « point moral » de l'ouvrage. En voici le point dramatique ou l'argument:

Atar, roi d'Ormuz, est jaloux de Tarare, soldat à son service, et que de récentes victoires ont illustré. Le roi fait enlever la femme de son fidèle serviteur, la vertueuse Astasie, rebelle à ses désirs coupables. Instruit et secouru par l'eunuque Calpigi, Tarare se déguise en muet et pénètre dans les jardins du sérail. Atar l'y rencontre, sans le reconnaître, et pour se venger des refus d'Astasie, ordonne qu'elle soit livrée à cet esclave. Mais Astasie décide une suivante à prendre sa place en cette délicate rencontre. Tout se découvre et Tarare payerait de sa vie son audace, si le peuple, dont il est l'idole, ne le délivrait. Le méchant roi se tue et le brave général est proclamé à sa place.

Ce mélodrame a des dessous politiques, philosophiques et sociaux. Il abonde en allusions, en sentences où se retrouvent les idées, mais non l'esprit de Beaumarchais. Les indications même des personnages sont caractéristiques. Celle-ci n'est que plaisante: « Calpigi, chef des eunuques, chanteur sorti des chapelles d'Italie, homme sensible et gai. » D'autres sont plus significatives et vont plus loin. Le roi, naturellement, est qualifié d'« homme féroce et sans frein ». Tarare au contraire est « révéré pour ses vertus ». Rien qu'à ces traits: « Un mécréant dévoré d'orgueil et d'ambition, » vous reconnaissez le grand-prêtre. Dans le prologue de l'opéra, le chœur des ombres adresse à Brahma cette prière:

O bienfaisante déité,
Ne souffrez pas que rien altère
Notre touchante égalité,
Qu'un homme commande à son frère.

Voilà bien l'annonce ou la promesse de l'un au moins de nos principes immortels. Ce distique:

Va! l'abus du pouvoir suprême
Finit toujours par l'ébranler

est un avertissement à la monarchie absolue, et le péril clérical est dénoncé dans les cinq vers qui suivent:

Pontifes, pontifes adroits,
Remuez le cœur de vos rois.
Quand les rois craignent,
Les brahmes règnent,
La tiare agrandit ses droits.

Après avoir assuré qu'il existe bon nombre de livrets d'opéra moins plats que celui de *Tarare*, notre spirituel confrère, M. André Hallays, ajoutait un jour: « C'est beaucoup dire ». Ce n'est peut-être pas dire assez.

Mais la préface vaut mieux. Elle renferme plus d'une vérité prise de Gluck et que Wagner à son tour reprendra. Il y est surtout question de l'éternel problème, de cette association entre la musique et la poésie dont chaque siècle a changé la définition et le régime. Beaumarchais, encore une fois, pense là-dessus tout à fait à l'allemande. Il fixe, comme l'avait fait le musicien d'*Alceste*, comme celui de *Tristan* le fera, « le rang marqué » pour les différents arts « dans l'ordre du plaisir ». C'est « premièrement la pièce ou l'invention du sujet... puis la beauté du poème... puis le charme de la musique, qui n'est qu'une expression nouvelle ajoutée au charme des vers ». Beaumarchais tient donc pour la priorité de la poésie ou de la parole. Quand il se plaint que « le musicien orgueilleux domine le poète et prétende faire œuvre séparée », quand il reproche à notre opéra de « puer de musique » (*puzza di musica*), il emprunte la pensée et les expressions mêmes de Gluck. Lorsqu'il déclare les sujets imaginaires préférables aux sujets historiques, ou croit s'apercevoir que « les mœurs très civilisées sont trop méthodiques pour paraître théâtrales », il proclame d'avance la supériorité de la légende et de ce que le maître de Bayreuth appellera « le purement humain ».

Tout cela nous paraît banal, ou même poncif, depuis que Wagner nous l'a tant dit. N'oublions pas du moins que d'autres l'avaient dit avant Wagner et que parmi ceux-là plus d'un fut de chez nous.

Aussi bien les théories sont chose caduque et l'esthétique n'est que vanité. Le théâtre de Beaumarchais en devait bientôt faire l'expérience. Ni Mozart, ni Rossini, ces deux maîtres de la musique pure, n'auraient souscrit aux théories du librettiste de *Tarare*, et si les *Noces de Figaro* et le *Barbier de Séville* sont deux chefs-d'œuvre de l'opéra comme de la comédie, ils le sont assurément selon l'esprit ou le génie de Beaumarchais, mais ils le sont aussi contre ses doctrines et contre les règles mêmes qu'il s'était flatté d'établir.

CAMILLE BELLAIGUE.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

L'intendant militaire de la ville, directeur du service de l'intendance du 9e corps à Tours, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des intendants militaires.

— Le capitaine de gendarmerie en retraite Fournigault est nommé trésorier du Prytanée militaire.

MARINE

PROMOTION DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE DE MER. — Sont promus:

Capitaines de frégate de réserve les lieutenants de vaisseau de réserve Santelli, Loir et Flandin.

Mécanicien en chef de réserve, le mécanicien principal de 1re classe de réserve Le Henauff.

Médecins principaux de réserve, les médecins de 1re classe de réserve Galibert et Petit.

LES MANŒUVRES NAVALES ANGLAISES. — Un télégramme de Portsmouth aux journaux annonce que la période d'hostilités des grandes manœuvres navales a commencé hier matin, à cinq heures et demie.

Une escadrille, dont le commandement a été confié à l'amiral lord Charles Scott, est chargée de la défense de Plymouth, dont l'entrée est protégée par des réseaux de câbles. En outre, un millier d'artilleurs défendent la côte et les forts. De puissants réflecteurs électriques sont disposés sur différents points. On considère Plymouth comme complètement inattaquable.

L'ennemi, représenté par le gros de l'escadre, est commandé par l'amiral Wilson.

L'escadre chargée de la défense de Plymouth a quitté la rade à la réception d'ordres cachetés.

Les croiseurs des deux flottes se sont rencontrés au large des îles Scilly; le résultat de cette rencontre a été l'annihilation complète de tous les croiseurs de la défense.

La Manche paraît être maintenant à la merci de l'ennemi.

Sont nommés aux commandements suivants:

Du cuirassé *Brennus*, le capitaine de vaisseau Donin de Rosière; du torpilleur 178, à la défense mobile de Tunisie, le lieutenant de vaisseau Saunier; de torpilleurs de la défense mobile de Toulon, les lieutenants de vaisseau Dautheribes et Roussel.

Une médaille en argent de 1re classe est accordée à M. Chamois, lieutenant de douanes à Saint-Louis-du-Rhône, pour le dévouement dont il a fait preuve lors de l'échouement du vapeur *Russie*, dans les parages de Faraman.

LES DÉCORATIONS DU 14 JUILLET

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Grand-officier

M. Berger, président de section au Conseil d'Etat.

Commandeurs

M. Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de cassation.

M. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale.

Officiers

M. Gubian, procureur général près la cour de Dijon.

M. Laffon, procureur général près la cour de Montpellier.

Chevaliers

MM. Noël, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Launoy, chef adjoint du secrétariat général de la Chambre des députés.

Birot-Breuilh, premier président de la cour de Bordeaux.

Daniel, procureur général près la cour de Bourges.

Morellet, procureur général près la cour de Poitiers.

Laroze, président de chambre à la cour de Paris.

Lorin de Reure, président de chambre honoraire à la cour d'Aix.

Bosquet, président de chambre à la cour de Douai.

Helme, président de chambre à la cour de Chambéry.

Réguis, avocat général près la cour de Rouen.

Victor Mercier, conseiller à la cour de Paris.

Bonnet, conseiller à la Cour de Paris.

Monier, vice-président du tribunal de la Seine.

Coulon, président du tribunal de Nîmes.

De Parade, conseiller à la Cour de Toulouse.

Racine, juge au tribunal de commerce de la Seine, président de section.

Gazier, chef des bureaux du procureur général près la Cour de Paris.

Lachau, avocat à la Cour de Paris.

Masson, avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier.

Jolibois, avocat à la Cour d'appel de Dijon (soixante-huit ans d'exercice).

MINISTÈRE DES COLONIES

Officiers

MM. Boutteville, ingénieur en chef des ponts et chaussées, inspecteur général des travaux publics des colonies.

Frézouls, directeur des douanes et régies de l'Indo-Chine.

Gabrié, gouverneur de 2e classe des colonies.

Chevaliers

MM. Bertho, chef du service des ports et rades à la Réunion.

Capus, directeur de l'agriculture et du commerce de l'Indo-Chine.

Courcelles, directeur de la banque de la Guadeloupe, inspecteur des finances.

Dereims, chef des travaux pratiques de géologie à la faculté des sciences de l'université de Paris (membre de la mission d'exploration de l'Adrar, dirigée en 1900, par M. Blanchet).

Huard, rédacteur principal de 1re classe au ministère des colonies.

Landard, capitaine au long cours.

Le Bourhis, directeur du chemin de fer et du port de la Réunion.

Léchelle, conseiller à la cour d'appel de l'Indo-Chine.

Legendre, procureur général, chef du service judiciaire dans l'Inde.

Magne, inspecteur des postes et des télégraphes au Sénégal.

Mansencal, juge-président au tribunal de Tamatave.

Masse, administrateur de 1re classe des services civils de l'Indo-Chine.

Mestayer, administrateur délégué des sociétés des produits de la Sangha.

Michel, explorateur, second de la mission de Bonchamps, en Ethiopie et dans le Haut-Nil.

Raynal, sous-chef de bureau à l'administration centrale du ministère des colonies.

Rémond, juge-président au tribunal de Saïgon.

De Traz, président du conseil d'administration du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.

Bruel, administrateur-adjoint de 1re classe des colonies.

NOUVELLES DU JOUR

MM. Waldeck-Rousseau, président du conseil, et de Lanessan, ministre de la marine, sont arrivés, hier soir, à la gare de Marseille, après avoir assisté à la dernière partie des manœuvres de l'escadre. Ils ont été salués par M. Grimanelli, préfet.

Après un dîner intime, qui a réuni l'amiral Bienaimé, MM. Jutet, chef de cabinet, Gaston Menier, député, Crouan et Lumière, les ministres sont partis à huit heures vingt-deux, le président du conseil pour Paris et M. de Lanessan pour Lyon.

L'ambassade marocaine a visité, hier, l'Institut national agronomique. Elle a été reçue par M. le docteur Regnard, entouré de son personnel administratif et enseignant.

Les membres de l'ambassade ont parcouru avec le plus grand intérêt les différentes galeries de collections et les services de l'établissement.

Ils se sont rendus ensuite à la station d'essais de machines annexée à l'Institut agronomique, 47, rue Jenner, où le directeur, M. Ringelmann, a procédé devant eux à des essais de machines agricoles.

M. de Lanessan, ministre de la marine, a présidé aujourd'hui la distribution des prix des élèves du lycée de Lyon.

Son discours est un éloge chaleureux des sciences naturelles et de leurs méthodes. Le ministre en tire cette conclusion:

Habituer les enfants à observer directement, à comparer, à juger avec leur propre raison, à ne croire de la parole du maître lui-même que ce qui s'appuie sur des faits, des observations et des expériences, c'est aussi développer en eux le sentiment de l'individualité, l'esprit de critique personnelle, c'est leur inspirer cette confiance en soi qui est indispensable dans les luttes de la vie et dans la concurrence sociale. Cette confiance, du reste, ne sera jamais poussée chez votre élève jusqu'à la présomption, parce que toujours elle sera tempérée par l'esprit scientifique dont vous l'aurez doté.

Les sciences d'observation offrent encore cet immense intérêt que leur connaissance est nécessaire à l'exercice d'un grand nombre de professions. Un agriculteur ayant des notions précises sur la formation et la composition chimique du sol de ses champs, sur la manière de vivre et des besoins des plantes qu'il y veut cultiver ou des animaux qu'il y élève, ne sera-t-il pas beaucoup plus apte que tout autre à obtenir de la terre les richesses qu'il lui demande? La physique, la chimie, la mécanique, ne sont-elles pas absolument indispensables à toutes les industries et à la plupart des commerces? Quant au négociant qui veut étendre ses affaires dans les colonies, n'y sera-t-il pas singulièrement aidé par la connaissance des plantes ou des animaux qui vivent dans ces pays lointains et par celle des produits utiles qu'on peut en tirer? Le colon lui-même, et à plus forte raison l'administrateur colonial devront avoir acquis de bonne heure l'aptitude à observer d'une manière convenable les choses inconnues au milieu desquelles ils seront transportés; car, s'ils ignorent les défauts et les qualités, le caractère, les mœurs, la religion des populations indigènes, ils risquent de ne rencontrer que des ennemis là même où ils ont le plus besoin de n'avoir que des auxiliaires et des associés.

Aussi doit-on féliciter vivement l'Université lyonnaise d'avoir fondé les cours où le futur commerçant industriel, agriculteur et administrateur colonial peut s'instruire de la langue des mœurs, de la religion, des caractères ethnologiques des populations des pays d'outre-mer et puiser des connaissances précises sur la nature du sol de ces pays et sur les entreprises auxquelles il est permis de se livrer dans chacun d'entre eux avec le plus de chances de succès.

M. A. Firmin, ministre d'Haïti à Paris, est nommé officier de la Légion d'honneur.

On mande de Bruxelles au *Soleil*:

L'*Echo de Paris*, à en croire une *dépêche Havas*, reproduite par plusieurs journaux, publierait une information aux termes de laquelle le gouvernement belge aurait informé MM. Buffet et de Lur-Saluces qu'il ne tolérerait, à l'occasion du prochain séjour du duc d'Orléans, aucune manifestation pouvant donner lieu à des observations du gouvernement français.

M. Buffet, que je viens de voir, m'autorise à démentir formellement cette nouvelle. Il n'a reçu du gouvernement belge ni avertissement précis, ni indication discrète, il ne sait d'ailleurs pas, d'une façon certaine, si le duc d'Orléans viendra à Bruxelles. Le voyage du prince ne serait en aucun cas l'occasion de manifestations politiques.

M. Trarieux, sénateur, président de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, dans une lettre au ministre de la marine, lui a signalé que la Cour de cassation vient de juger, par arrêt du 7 juin dernier, que le décret par lequel il avait aboli l'usage de la barre de justice, de la boucle simple et de la double boucle à bord des bâtiments de la flotte n'était pas applicable aux navires de commerce.

D'après cet arrêt, la marine marchande reste soumise aux dispositions du décret du 24 mars 1852.

Cette décision, dit-il, fait ressortir une anomalie qu'il est urgent de faire disparaître.

Le ministre de la marine lui a répondu la lettre suivante:

Monsieur le sénateur,

En réponse à votre lettre du 12 juillet courant, j'ai l'honneur de vous informer que je me préoccupe de la refonte du décret-loi disciplinaire et pénal pour la marine marchande du 24 mars 1852, qui, malgré les modifications qu'y a apportées la loi du 25 avril 1898, contient encore certaines dispositions surannées qui ne sont plus en harmonie avec nos mœurs.

Le récent arrêt de la Cour de cassation n'a pu que me confirmer dans la résolution que j'avais prise à cet égard.

Il était permis de penser que la suppression dans la marine de guerre de la peine de la boucle simple et de la double boucle conduirait la marine marchande à n'en plus faire usage et, d'après les renseignements qui me sont donnés, il est, en effet, fort rare que ce châtiment barbare soit appliqué à bord de nos bâtiments de commerce.

Quoi qu'il en soit, j'ai donné des ordres pour que, dès la rentrée, le Parlement puisse être saisi d'un projet de loi supprimant de notre législation les peines de la boucle simple et de la boucle double et modifiant dans ce sens les articles 52 et 55 du décret-loi susvisé.

J'adresse dès maintenant aux autorités maritimes une circulaire les invitant à prendre les mesures nécessaires pour que l'on évite d'appliquer cette peine.

L'Académie des beaux-arts a été autorisée, par décret, à renoncer au legs d'une somme de cent mille francs, fait à son profit par M. Gustave Moreau, en vertu de son testament olographe du 6 septembre 1897.

Au sujet de cette renonciation, M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, nous a donné les explications suivantes:

Pourquoi nous avons refusé le legs de Gustave Moreau? Mais c'est très simple. Moreau avait légué, d'une part, son hôtel et ses œuvres à l'Etat; d'autre part, il nous avait légué cent mille francs pour fonder un prix. L'Etat hésitait à accepter l'hôtel et les œuvres de Gustave Moreau, parce que le testateur ne lui avait laissé aucun argent pour parer aux frais d'entretien de cet hôtel.

Depuis près de trois ans, ces hésitations duraient; nous avons voulu les faire cesser.

Nous abandonnons à l'Etat les cent mille francs de Gustave Moreau; les intérêts de cette somme serviront à entretenir le futur musée du grand artiste, et ainsi l'Etat n'a plus aucune raison pour refuser le don de ce musée; voilà.

On annonce, d'autre part, que M. Caillaux, ministre des finances, prépare, pour le soumettre à la signature de M. Loubet, un décret acceptant le musée Gustave Moreau, qui deviendra ainsi propriété de l'Etat.

M. Gustave Larroumet lira, à la prochaine séance publique de l'Académie des beaux-arts, une notice sur la vie et l'œuvre du grand artiste.

LES ADMISSIONS A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE. — Nous avons publié hier, en Dernière Heure, deux listes de candidats à l'Ecole normale supérieure, la première, section des lettres, la seconde, section des sciences.

Les 22 noms qui figurent dans la première de ces listes, sont ceux des candidats (section des lettres) définitivement admis à l'école.

Quant à la seconde liste, par ordre alphabétique, des candidats de la section des sciences, c'est celle des élèves reçus à l'examen écrit et admissibles à l'examen oral.

AU JOUR LE JOUR

L'incident Faguet-Gebhart

M. Emile Faguet n'a pas présidé la distribution des prix du lycée Charlemagne; en revanche il a écrit, dans le *Gaulois*, un très spirituel article.

Il nous dit avec une ironique mélancolie qu'il a fait dans sa vie neuf discours de distribution de prix. « Un à la Rochelle sur « l'Utilité des études littéraires », un à Moulins sur « l'Emploi judicieux des vacances », un à Bordeaux sur « la Critique littéraire dans les classes », un à Clermont sur « l'Emulation », un à Condorcet sur « l'Education des professeurs par les élèves » (*sic*), un à Janson-de-Sailly sur « la rhétorique ». « Vous admirerez, ajoute-t-il, mon intrépidité à ne pas reculer devant les lieux communs. Les paradoxes sont le sel de la terre, mais les lieux communs en sont la glèbe féconde ».

Les lieux communs ne sont pas sans quelque utilité en la matière; témoin cette anecdote: « Un jour, à Moulins, on était au lendemain du 16 Mai, et, dame, l'inspecteur d'académie me savait peu dans les idées du gouvernement d'alors. A la vérité, quel qu'ait été le gouvernement, j'ai rarement été dans les idées du gouvernement d'alors. Un peu inquiet, il me dit donc: « Pas de politique n'est-ce pas? » Je me mis à rire largement. « Oh! pour cela, mon cher monsieur G..., j'ai toujours considéré le monsieur qui fait de la politique devant des enfants de dix ans et des mamans qui pleurent d'avance en louchant du côté des lauriers, comme un parfait imbécile.

— Je vous remercie bien; je crois que j'en ai fait quelquefois, mais je vous remercie tout de même. Vous m'ôtez un poids ».

En revanche, lorsqu'on préside, rien n'est plus commode et plus sage que de paraphraser le discours du professeur « qui a fignolé sa petite affaire pendant quinze jours ».

Aussi, si M. Faguet eut présidé, prenant l'allocution de M. Glachant sur le *rire*, comme tremplin il eût glosé aussi sur le rire. « C'est un bon sujet. C'est un sujet éternel ».

Chemin faisant, il nous donne le thème de sa paraphrase, insistant sur ces points. Après le « rire triste », le rire de « moquerie, sardonique, sarcastique et au fond enragé ».

Mais il y a un autre rire dont on ne parle pas assez et qui est bien plus recommandable. C'est le rire gai. C'est le rire de la joie de vivre et de se sentir bien portant de corps et d'âme. Ce rire-là, mes enfants, c'est un acte de reconnaissance envers le créateur, et donc, c'est une espèce de prière. Je vous souhaite de faire votre prière du matin, votre prière du soir et une petite oraison vers midi. Ne vous scandalisez pas, ... je suis, ce disant, beaucoup plus d'église que vous ne croyez peut-être. Les religieux et les religieuses, non seulement pratiquent la gaieté, mais se la commandent. C'est une de leurs règles. Il faut être gai, et il faut rire en récréation, comme il faut être sérieux dans la méditation et dans le travail.

Ils ont parfaitement raison. Ce sont de très bons psychologues.

... Comme Pascal soutenait, non sans cause, que la pratique conduit à la foi — à la condition, je crois, que la foi suggère déjà un peu la pratique — de même ils pensent que le rire, témoignage de la paix du cœur, amène peu à peu le cœur à la paix. L'uniforme, comme vous savez, influe sur le tour des pensées et des sentiments. Voyez le mien, comme il me rend sérieux. Eh bien! la gaieté est l'uniforme de la bienveillance. Il finit par la faire pénétrer jusqu'au fond du cœur.

Prenez souvent cet uniforme-là, et si vous voulez que je fasse appel à votre coquetterie, songez que, de tous, c'est celui qui vous va le mieux. Souriez. Le sourire c'est la nature en permission. Riez. Le rire, c'est la nature en vacances.

Riez, même en classe. Il y a même en classe du temps pour tout, et je connais assez vos maîtres pour savoir qu'ils ont le travail facile, l'enseignement gai, parce qu'ils sont assez forts pour que l'un et l'autre ne leur coûtent aucune peine. Nous vous les faisons comme cela. Que celui qui n'a jamais ri nous jette la première pierre.

Il y a eu un fondateur d'une de nos trois républiques qui disait, très vieux: « Il faut prendre tout au sérieux et rien au tragique. » C'était une parole profonde. Faites toujours ainsi. Je passe une partie de ma vie à analyser des tragédies et des comédies. Au fond, je ne les aime ni les unes ni les autres. Je ne les aime qu'esthétiquement. La tragédie fait pleurer et la comédie fait rire *des* hommes. Il ne faut ni pleurer ni rire tristement. Il faut rire comme si le rire était un signe de gaieté. Je vous souhaite une *gaieté joyeuse*. Elle est agréable à Dieu, aux hommes et à soi-même.

Entre temps, M. Faguet confesse pourquoi, par atavisme, il aime à enseigner. La remarque est intéressante:

A Charlemagne, il y a six ou sept ans, toujours guidé par le professeur qui me précédait, je parlai de « l'amour de sa profession ». Cette fois, j'étais plein de mon sujet, vous pouvez le croire. Je crois que jamais la rage d'enseigner, par la parole, par l'article, par le feuilleton, par le livre n'a possédé un homme comme elle me possède. Ça doit être de l'atavisme. Entre nous, je vous avouerai que c'en est. Mon père fut professeur quarante-neuf ans; mon grand-oncle, celui qui avait épousé une sœur de Rivarol, fut professeur cinquante ans au moins, nous ne savons pas au juste. Un autre... Enfin nous avons, à notre connaissance, deux siècles de professorat dans la famille. Et ce n'est pas fini, du moins, je l'espère. *Si quà fata aspera rumpas*...

Au sujet des incidents relatifs aux distributions de prix, M. Emile Gebhart adresse la lettre suivante au *Gaulois*:

Monsieur,

Je rentre de villégiature et j'y retourne sur-le-champ. Je n'ai rien de mieux à faire, afin de répondre à votre billet, que d'inscrire mon nom à côté de celui de Faguet dans l'article publié ce matin par le *Gaulois*.

Pour nous deux — pour nous trois même — la situation est identique. Je suppose aussi, que Faguet attend comme moi, avec la même patience et sans aucun étonnement, un avis courtois, aussi diplomatique que l'on voudra, mais enfin courtois, du rejet de la candidature présidentielle, présentée, selon la procédure traditionnelle, par l'Université au cabinet du ministre. Nous attendrons jusqu'au jugement dernier. Ne serions-nous plus, par aventure, en république athénienne?

Croyez, monsieur, à mes meilleurs sentiments de confraternité littéraire.

EMILE GEBHART.

La distribution des prix du lycée Charlemagne a été présidée ce matin, ainsi que nous le disons dans le compte rendu de cette cérémonie, par M. Perrot, directeur de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Institut.

On sait que le nom de M. Lanson, maître de conférences à l'Ecole normale, avait d'abord été prononcé pour cette présidence, lorsque la liste officielle approuvée par le ministre de l'instruction publique parut.

Nous recevons, à ce sujet, la lettre suivante de M. Gustave Lanson:

Monsieur,

Lorsque l'honneur de présider la distribution des prix du lycée Charlemagne me fut offerte, des raisons d'ordre tout privé m'obligèrent à le décliner, mon refus suivit immédiatement l'offre, à un moment où j'ignorais tout de ce que vous appelez « l'incident Faguet ». Je n'ai donc, en réalité, jamais dû présider à Charle-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France